

Quelques étapes importantes et réjouissantes pour l'éolien

Au niveau fédéral

05.2017: Le peuple suisse accepte la nouvelle loi sur l'énergie par 58,2% (VD 73,5%). Sortie du nucléaire, efficacité énergétique et soutien aux énergies renouvelables.

01.2018: Entrée en vigueur de la loi sur l'énergie. Mise en place du système de rétribution de l'injection (SRI, ex RPC). Intérêt national pour la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables.

Au niveau cantonal vaudois

09.2019: La Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal rejette les recours et valide les décisions de la commune de Lausanne et de l'Etat de Vaud concernant le PPA et les études environnementales du projet EolJorat Sud.

10.2019: Le Canton de Vaud vient d'approuver le PPA du parc éolien de Bel Coster, validé en mars 2018 par L'Abergement, Ballaigues et Lignerolle.

10.2019: La Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal rejette les recours et valide les décisions des Conseils de Premier, Vallorbe et Vaulion, adoptant le PPA du projet Sur Grati.

Et à Bavois en 2019

Année marquée par de nombreux échanges avec les services fédéraux pour s'assurer de la compatibilité du futur parc éolien avec les infrastructures civiles ou militaires tels que des radars ou l'autoroute par exemple. Novembre s'est avéré être Noël avant l'heure puisque finalement des solutions avec les instances fédérales ont été trouvées. Cette étape primordiale va permettre dorénavant de travailler sur l'optimisation des emplacements des éoliennes et des infrastructures nécessaires à leur livraison et leur construction. Des bureaux spécialisés en environnement, en ingénierie ou en aménagement du territoire seront mandatés en vue de soumettre un dossier complet au canton pour examen préliminaire d'ici fin 2020.

Le CoPil est unanimement favorable à ce que ce soit la population de Bavois qui se prononce pour l'approbation des plans d'affectation. La Municipalité soutien cette décision.

Dans le cadre de la démarche participative, le processus pour arriver aux différents emplacements des éoliennes sera présenté en 2020. Dans l'intervalle, vous trouverez également des informations sur le site www.bavoiseole.ch.

Meilleurs messages et toute belle fin d'année à la population de Bavois.